



Recyclage Sécurité électrique - B0 / H0 / H0V - Exécutant / Chargé de chantier

CONFORME A LA NF C 18-510/A1

PUBLIC

Personne chargée d'exécuter ou d'assurer la direction des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique.

PRE REQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle visée par le recyclage.

DUREE

1 jour (7 heures).

NOMBRE DE PARTICIPANTS
12 stagiaires maximum / session.



Pour les exécutants : si vous souhaitez suivre que la partie théorique à distance et valider la partie pratique en interne inscrivez-vous au module **S078 en E-learning**
DUREE : 4h à distance

Pour les chargés de chantier : le module **S811 en Blended -Learning**
DUREE : 4h à distance
+ 3,5 h en présentiel vous est proposé pour valider la théorie et la pratique

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Respecter les limites et les prescriptions liées à son habilitation
- Encadrer ou réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

CONTENU

- Retour d'expérience.
- Le pourquoi de la formation.
- Exercice d'auto-positionnement et rappels :
 - Notions de base.
 - Les risques et les effets du courant.
 - Les moyens de prévention et de protection.
 - Habilitations, distances limites et zones d'environnement.
 - Acteurs et documents.
 - Conduites à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique.

MOYENS

- **Pédagogiques** : Apports théoriques, exercices interactifs et mises en situation pratique.
- **Techniques** : Salle de formation équipée. Armoire électrique pédagogique. Remise d'un document stagiaire.
- **D'encadrement** : Formateur habilité par TRIHOM.

EVALUATION : Sommative à l'aide de tests théorique et pratique.

VALIDATION : En cas de réussite aux 2 tests, délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis favorable permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

DUREE DE VALIDITE RECOMMANDEE 3 ans.